



INTRODUCTION

INTERROGER LA VÉRITÉ DU SONGE DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DE LA RENAISSANCE

Nina Hugot (U. de Lorraine – Metz)
Augustin Lesage (U. Paris-Sorbonne – U. de Bâle)

« *Ce n'est pas un mensonge, ains un divin presage*¹. »

Expérience singulière mais communément partagée, le songe est dès l'Antiquité le centre de vastes débats qui s'interrogent sur ce qui fait sa vérité ou sa fausseté : est-il attribuable au corps ou à une instance surnaturelle ? S'il est surnaturel, provient-il d'un dieu bienveillant ou d'un démon malfaisant ? S'il est naturel, comment la médecine peut-elle l'expliquer ? Est-il porteur d'une signification et si oui, laquelle ? Cette dernière est-elle tendue vers l'avenir, ou vers le passé ? Si Homère distingue entre la porte de corne et la porte d'ivoire, d'où proviennent respectivement les songes véridiques et les songes faux, c'est que l'Antiquité considère bien souvent l'expérience onirique comme porteuse d'une vérité ; il s'agit alors de décrypter le songe afin de distinguer le vrai du faux. Pour cela, on entreprend de classer les rêves selon différents critères : leur origine (naturelle ou surnaturelle, divine ou démoniaque), leur mode de signification (littérale, symbolique, voire allégorique), leur interprétation favorable ou funeste, et même l'heure de la nuit à laquelle ils se produisent, peuvent permettre de statuer sur leur valeur aléthique².

À la Renaissance, c'est la classification de Macrobe qui prévaut : elle distingue deux catégories de rêves faux (*l'insomnium* et le *visum*), et trois catégories de rêves vrais (*l'oraculum*, la *visio*, et le *somnium*). Or, si ces types de rêves sont différenciés selon leur mode de signification, c'est bel et bien la vérité ou la fausseté du songe qui trace la ligne de partage fondamentale. Pour l'auteur du *Songe de Scipion*, cette vérité est définie par la valeur prophétique du songe : le songe est vrai s'il se *réalise*, s'il passe de l'univers onirique à la réalité du rêveur. C'est ce type de vérité qu'interrogent à la Renaissance les traités théologiques, qui distinguent les songes menteurs, provoqués par les démons, des songes véritables, inspirés par Dieu, et censés aussi avertir sur les dangers des faux prophètes³. Dans les textes médicaux, le rêve est plutôt porteur d'une vérité physiologique et il peut par exemple rendre compte de la bonne ou de la mauvaise santé du rêveur. Enfin, un autre corpus, depuis les fameuses « clefs de songe » jusqu'aux traités plus élaborés d'oniromancie, se propose d'explicitier les relations complexes que le rêve construit avec la réalité : sans nécessairement être prophétique ni

¹ Pierre de Bousy, *Méléagre*, L. Zilli (éd.), *La Tragédie à l'époque d'Henri III, deuxième série, vol. 3*, Florence-Paris, L.S. Olschki-Puf, 2002, v. 457, p. 41.

² Voir Sylviane Bokdam, *Métamorphoses de Morphée. Théories du rêve et songes poétiques à la Renaissance, en France*, Paris, Honoré Champion, 2012, « Introduction », p. 9-24.

³ Comme le signale Jacques Le Goff, la relecture chrétienne du songe conduit d'un côté à renforcer l'intérêt pour le songe, très présent dans la Bible et l'hagiographie ; mais d'un autre à développer une grande méfiance à son égard, dans la mesure où la connaissance du futur n'appartient qu'à Dieu – le rêve s'associant ainsi peu à peu à l'hérésie.



révélateur de l'état du rêveur, le songe interroge alors sa valeur de signe. À cet égard, Montaigne prolonge le questionnement en faisant du songe, peu importe son contenu, l'occasion sans cesse renouvelée de se demander « si nostre penser, nostre agir, n'est pas un autre songer, et nostre veiller quelque espece de dormir » (II, 12). Si d'un côté Montaigne intègre le songe à un discours plus général sur la hiérarchie entre l'âme et nos sens, il l'articule de l'autre à sa réflexion philosophique en tant que représentation par excellence de l'illusion – *topos* qui nourrira abondamment la fin du XVI^e siècle et le début de l'âge baroque.

Ainsi, le songe fait l'objet de discours de natures fort variées, mais ceux-ci nourrissent également de nombreuses représentations littéraires. Or, d'un genre à l'autre, il semble que les textes ne se positionnent pas de la même façon par rapport à la vérité ou la fausseté du songe. En poésie amoureuse par exemple, c'est la conscience douloureuse de la fausseté du songe qui désespère l'amant, depuis l'« illusif songe » de Maurice Scève jusqu'aux songeries érotiques de Ronsard. En tragédie au contraire, c'est le refus de la valeur prophétique du songe qui conduit le héros tragique vers le dénouement funeste. Dans ces cas, et dans bien d'autres, le récit du songe s'accompagne en général d'un débat ou d'une réflexion plus ou moins approfondis sur son statut aléthique, même si le contexte fictionnel peut parfois apporter au débat des réponses insoupçonnées, comme c'est le cas dans le *Tiers Livre* (chap. 13-14). De fait, depuis le *Roman de la Rose*, le songe est un motif privilégié de l'entrée dans la fiction, en particulier romanesque ; il peut dès lors devenir un genre à part entière, comme pour *Le Songe* de Du Bellay – alors, la vérité qu'il porte doit peut-être se concevoir différemment, de façon plus allégorique ou symbolique.

Dès lors, comment interpréter la grande fécondité de ce motif ? Peut-on définir et décrire la vérité même qui est portée par l'activité onirique ? Faut-il comprendre que chaque genre littéraire privilégie la vérité ou la fausseté du songe ? Sans tenter de circonscrire les aspects de ce phénomène par essence fuyant, la journée d'étude organisée à l'université de Bâle les 26 et 27 octobre 2018 avait pour objectif de sonder plusieurs genres et plusieurs moments du XVI^e siècle pour mieux cerner les termes du débat sur la vérité et la fausseté du songe et interroger ses vastes implications dans la littérature française de la Renaissance.

Dans un premier temps, le numéro interroge les questionnements théoriques sur le songe et leur mise en pratique dans quelques corpus poétiques. Sylviane Bokdam revient d'abord sur différents enjeux théoriques que suscite l'interprétation des songes prophétiques, en insistant notamment sur une forme de syncrétisme qui s'opère dans la poésie française du XVI^e siècle entre sources bibliques, profanes et antiques. Puis, dans le prolongement de ces réflexions sur l'héritage antique, Virginie Leroux analyse les usages du motif onirique pour penser les rapports entre fiction et vérité, vraisemblance et allégorie, imitation et imagination dans le cadre de la production néolatine. Dans un second temps, les différentes études se portent sur des occurrences spécifiques de songes mises en regard des genres de textes qui les accueillent. Ainsi, Raphaëlle Errera interroge une forme atypique de songe, qui met en scène l'ascension du mont Parnasse par le poète et qui apparaît alors pour ce dernier comme l'un des moyens les plus efficaces d'autopromotion, mais également comme un moment privilégié de réflexion sur les pratiques poétiques. De son côté, Daniel Ménager propose une subtile relecture des songes présents dans la poésie pastorale de Remy Belleau, tandis que Nathalie Dauvois se penche sur des textes satiriques qui sollicitent la force allégorique du rêve pour mieux dénoncer les travers de la réalité. Enfin, clôturant ce parcours à travers différents corpus, Nina Hugot s'intéresse au songe en tant qu'il apparaît comme un marqueur du genre tragique au XVI^e siècle.



BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

- ANTONIOLI Roland, « Rabelais et les songes », *Cahiers de l'association internationale des études françaises*, 1978, n° 30, p. 7-21.
- BERRIOT François, « À propos des chapitres XIII et XIV du *Tiers Livre* : notes sur quelques manuscrits d'interprétation des songes à la veille de la Renaissance », *RHR*, 23, 1986.
- , « Clés des songes françaises à la Renaissance », *Le songe à la Renaissance*, *op. cit.*, p. 21-31.
- , *Exposicions et significacions des songes et Les songes de Daniel*, Paris, Genève, Droz, 1989.
- , « Symbolisme de l'animal dans les traités d'interprétation des songes à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance », *Le monde animal au temps de la Renaissance*, M.-T. Jones-Davies (dir.), Paris, Jean Touzot, 1990, p. 173-187.
- , « Rêver la mort, rêver la résurrection : notes sur les clés des songes du Moyen Âge et de la Renaissance », *RHR*, 37, 1993, p. 51-62.
- , « La femme dans les clés des songes de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance », *Regards sur la Renaissance*, 2, Amboise, Éditions du Cygne, 1995, p. 9-19.
- BOKDAM Sylviane, *Métamorphoses de Morphée. Théories du rêve et songes poétiques à la Renaissance, en France*, Paris, Honoré Champion, 2012.
- , « Le Songe de Panurge dans le TL : l'âme devant ses puissances », *Revue de littératures française et comparée*, 5, 1995, p. 19-28.
- , « Les trois genres de vie dans le genre du songe au début de la Renaissance. De l'idée à sa fable », *L'idée et ses fables. Le rôle du genre*, Geneviève Artigas-Menant et Alain Couprie (dir.), Paris, Champion, 2008, p. 127-156.
- , « Le songe érotique, vrai ou faux plaisir. Du commentaire ficinien du "Philèbe" aux "Sonnets pour Hélène" », dans *Le Plaisir au temps de la Renaissance*, Marie-Thérèse Jones-Davis (dir.), Turnhout, Brepols, 2009, p. 643-644.
- CEARD Jean, *La nature et les prodiges. L'insolite au XVI^e siècle*, Genève, Droz, 1996 (2^e éd.).
- CECCHI Alessandro, HERSANT Yves et RABBI BERNARD Chiara (dir.), *La Renaissance et le rêve*, Paris, Réunion des Musées Nationaux-Grand Palais / Musée du Luxembourg-Sénat, 2013.
- CHARPENTIER Françoise (dir.), *Le songe à la Renaissance. Sixième colloque international de Cannes (29-31 mai 1987)*, Saint-Étienne, Université de Saint Étienne, 1990.
- CHESTERS Timothy, *Ghost Stories in Late Renaissance France: Walking by Night*, Oxford, Oxford University Press, 2011.
- CORBELLARI Alain, « Rêves et fabliaux : un autre aspect de la ruse féminine », *Reinardus*, 15, 2002, p. 53-62.
- , Tilliette Jean-Yves (dir.), *Le rêve médiéval*, Genève, Droz, coll. « Recherches et rencontres », vol. 25, 2007.
- DAUVOIS Nathalie et GROSPERRIN Jean-Philippe, *Songes et songeurs (XIII^e-XVIII^e siècle)*, Laval, Presses de l'Université Laval, 2003.



- DEMAULES Mireille, *La corne et l'ivoire. Étude sur le récit de rêve dans la littérature romanesque des XII^e et XIII^e siècles*, Paris, Honoré Champion, coll. « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », n° 103, 2010, 707 p.
- DUMORA-MABILLE Florence, *L'œuvre nocturne. Songe et représentation au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2005.
- GLATIGNY Michel, « Songe : introduction lexicologique », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, 1986, vol. 23, p. 53-57.
- HALLYN Fernand, « Le songe de Du Bellay, de l'onirique à l'ironique », *Le sens des formes. Études sur la Renaissance*, Genève, Droz, 1984, p. 81-94.
- HOLTZ Grégoire et MAUS DE ROLLEY Thibaut, *Voyager avec le diable. Voyages réels, voyages imaginaires et discours démonologiques, XV^e-XVII^e siècles*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2008.
- LE GOFF Jacques, « Le christianisme et les rêves (II^e-VII^e siècle) », *L'imaginaire médiéval. Essais*, Paris, Gallimard, 1991 (2^e éd.), p. 265-316.
- LE ROUX Virginie, PALMIERI Nicoletta et PIGNE Christine (éds.), *Le sommeil : approches philosophiques et médicales de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 2015.
- JOUKOVSKY Françoise, *Songes de la Renaissance*, Paris, Christian Bourgois, 1991.
- MATHIEU-CASTELLANI Gisèle, « Dormir en veillant, veiller en dormant. Le songe de Montaigne à Béroalde de Verville », *La Renaissance, hier et aujourd'hui*, Guy Poirier (dir.), Laval, Presses de l'Université Laval / Paris, L'Harmattan, 2002, p. 89-107.
- MAUS DE ROLLEY Thibaut, *Élévations. L'écriture du voyage aérien à la Renaissance*, Genève, Droz, 2011.
- MENAGER Daniel, *La Renaissance et la nuit*, Genève, Droz, 2005.
- STEINER George, « L'historicité des rêves. Deux questions adressées à Freud », *I Linguaggi del Sogno*, Vittore Branca, Carlo Ossola, Salomon Resnik (éd.), Firenze, Sansoni Editore, 1984, p. 107-121.